



COMMUNIQUE DE PRESSE

Nominations à la commission scientifique indépendante des médecins : Convergences-HP interpelle les Pouvoirs Publics

Convergences-HP a pris connaissance des nominations prononcées par l'Arrêté du 16 mars 2012 « portant nomination à la commission scientifique indépendante des médecins ».

Convergences-HP ne peut accepter que de telles nominations aient été faites, notamment en ce qui concerne la psychiatrie, sans aucune concertation préalable de la profession et des psychiatres publics.

Elle s'associe pleinement au communiqué du SUP et de l'IDEP contestant ces nominations et déplorant la méthodologie employée, tout autant que la mise à l'écart du Conseil National Professionnel de la Psychiatrie - Collège National pour la Qualité des Soins en Psychiatrie (CNPP-CNQSP), seul organisme représentatif de l'ensemble des professionnels de la psychiatrie.

Convergences-HP ne peut accepter qu'à un tel niveau, de telles nominations puissent être prononcées sans avoir l'aval des principales organisations professionnelles et scientifiques concernées.

Elle compte sur la sagesse des Pouvoirs Publics pour corriger cette anomalie dans les plus brefs délais en désignant au moins un membre du CNPP - CNQSP pour y représenter la psychiatrie.

Paris, le 10 avril 2012

Pr Sadek BELOUCIF, Président de CONVERGENCES-HP